

## ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

## Un couple qui se cherche toujours

Près de trois ans après l'entrée en vigueur de l'accord d'association Algérie- UE, une halte s'impose. Qu'a apporté cet accord à l'Algérie ? Comment Bruxelles apprécie-t-elle la mise en œuvre de ce dernier. Des journalistes algériens ont eu l'opportunité d'approcher à Bruxelles des fonctionnaires européens qui se sont exprimés sur la question.

**Nawal Imès - Alger (Le Soir)** - La Politique européenne de voisinage, les relations économiques, la libre circulation des personnes et la problématique des personnes ont été au cœur des débats. Sans conteste, Alger est perçue comme un

partenaire «stratégique». Soucieuse d'assurer ses approvisionnements en énergie et de stopper les flux migratoires, l'UE compte beaucoup sur la coopération d'Alger. Des voix discordantes reprochent néanmoins à l'UE de multiplier les initiatives

en direction des pays du Sud, souvent incapables de les digérer. C'est le cas du processus de Barcelone, de la Politique de voisinage et plus récemment de l'Union pour la Méditerranée. Forte de l'aisance financière dont elle jouit, Alger se place désormais en position de force. Sa position de pays stratégique lui permet d'imposer à ses partenaires d'éviter les sujets qui fâchent. Les droits de l'homme, un sujet qui agace souvent, n'empoisonnera visiblement pas les relations puisque les deux

parties ont convenu de recentrer leur coopération en se limitant à quelques axes : l'aide à l'accès à l'OMC, la libre circulation des personnes et l'énergie. Un arrangement qui semble convenir aux deux parties. L'Algérie, n'espérait rien d'autre que le retour sur la scène diplomatique en signant l'accord d'association, et l'UE, qui aspire à assurer sa sécurité, se contentent pour le moment de ces acquis en attendant que le couple Algérie-UE trouve sa voie.

N. I.

LE PROFESSEUR BICHARA KHADER, DIRECTEUR  
DU CENTRE D'ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE :

## «La PEV est vouée à l'échec»

Eminent professeur et directeur du Centre d'études sur le monde arabe contemporain, le professeur Bichara Khader pose un regard très critique sur la Politique européenne de voisinage (PEV).

Ce spécialiste du monde arabe, rencontré à Bruxelles lors d'un débat organisé au niveau du Centre européen de journalisme (EJC), craint que cette nouvelle initiative ne soit qu'un remake du partenariat euro-méditerranéen. Il pense que «l'UE est une belle fabrique de discours qui, sans avoir attendu de tirer toutes les conclusions du processus de Barcelone, s'est empressée de lancer l'idée de la PEV. Il suspecte même l'UE d'avoir repris la «même recette sous un nouvel emballage» car, pense-t-il, la PEV risque de se limiter à un schéma qui consiste à l'existence d'un centre européen et un boulevard périphérique avec des portes d'accès contrôlées au centre.

En clair, l'UE, qui a élargi ses frontières, propose aujourd'hui à ses partenaires ses valeurs de manière unilatérale. Les pays concernés par l'offre de politique de voisinage n'ont en effet pas été demandeurs d'une telle politique pour la simple raison qu'un grand nombre d'entre eux n'ont pas encore réussi à digérer la multitude d'initiatives initiées par l'UE à laquelle professeur Bichara reproche d'être trop rivée sur sa propre sécurité. Après avoir élargi ses frontières, l'UE

s'est en effet retrouvée face à la «menace» des flux migratoires mais reste confrontée à un sérieux dilemme, celui d'assurer sa sécurité sans pour autant donner l'impression de verrouiller ses frontières.

La PEV est censée répondre à cette problématique en adoptant le principe de contrôler la frontière sans la fermer et éviter que cette dernière ne devienne un front. Un défi qui, selon le Pr Bichara, est loin d'être une sinécure. «La PEV doit aller de pair avec une diplomatie européenne pro-active, capable de contribuer à vider toute la région de proximité immédiate de tous les abcès de fixation. L'UE sera-t-elle à la hauteur de la tâche ? L'expérience des années écoulées, surtout dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen, ne fournit en effet guère de motifs d'espérance.»

En d'autres termes, il estime que si des conflits régionaux comme la question du Sahara occidental ou celui israélo-palestinien ne trouvent pas de solutions, rien ne sera possible dans la région. Fondée sur des plans d'actions négociées de manière bilatérale entre l'UE et le pays candidat, la PEV n'a pas été dotée d'organes communs de



Le Pr Bichara Khader.

Photo: DR

gestion. Sans architecture institutionnelle, ni de mécanismes juridiques, le directeur du Centre d'études sur le monde arabe contemporain craint l'échec de ce qui lui apparaît plus comme une consolidation du bilatéral au détriment du collégial. «Avec son caractère bilatéral prononcé, la PEV ne pourra être un levier d'intégration sous-régionale, jouant le rôle de locomotive qui tire toute une région périphérique.

A défaut d'un engagement ferme s'adossant à des ressources suffisantes et une réelle coopération transfrontalière Sud-Sud ou entre voisins, il sera difficile d'être optimiste», pense-t-il

rejoignant ainsi le camp de ceux qui pensent que la PEV est vouée à l'échec comme tous les processus qui l'ont précédée partant du principe que les mêmes causes ne peuvent qu'engendrer les mêmes effets. Sans concession aucune, le Pr Bichara pense qu'il n'existe aucun doute quant aux limites de cette politique. «Ses moyens sont dérisoires par rapport à l'ampleur de la tâche, sa couverture géographique est large, sa méthode est trop unilatérale, ses finalités sont générales et ses principes sont euro-centrés», conclut le professeur qui estime que si l'UE ne révisé pas sa copie, la PEV sera vouée à l'échec.

N. I.

## UNION POUR LA MÉDITERRANÉE

## Bruxelles dans l'expectative

Tous les regards européens sont rivés sur Paris. Les pays membres de l'UE attendent beaucoup du sommet des chefs d'Etat prévu le 13 juillet à Paris. Aussi bien l'UE que les pays du Sud en attendent beaucoup.

On parle déjà d'une présidence qui sera située dans la rive sud. Le président égyptien est pressenti pour la présidence de l'Union mais rien n'est encore tranché.

Le président français, à l'origine de la proposition de création de l'Union méditerranéenne, devenue par la suite Union pour la Méditerranée, devrait clarifier les contours de son projet si controversé. Avant même de la faire, Nicolas Sarkozy avait créé une polémique européenne menée tambour

battant par la chancelière allemande et fait face à l'incompréhension des pays du Sud. L'Algérie avait été l'un des premiers pays à faire part de son scepticisme. Alger a en effet préféré adopter le principe de prudence en n'adhérant pas tout de suite à la proposition de Sarkozy.

A Bruxelles, les pays membres de l'UE n'ont pas été non plus très réceptifs. Beaucoup d'observateurs considéraient en effet qu'il s'agit là d'un embouteillage d'initiatives qui

risque de brouiller davantage les pistes. Comme pour le processus de Barcelone, beaucoup de personnes pensent que si les pays de la rive sud ne sont pas arrivés à dépasser leurs différends, s'ils n'ont pas réussi à mieux coopérer ni encore moins à créer une zone de libre échange, rien ne plaide pour une amélioration des relations. Le Maghreb reste miné par le conflit du Sahara Occidental tandis que le conflit israélo-palestinien s'enlise. A Bruxelles, l'initiative du président français est différemment appréciée. Les pays membres de l'UE ne voient pas d'un bon œil les initiatives unilatérales. Angela Merkel avait

pris la tête de la contestation, poussant le président français à renoncer à son projet initial. Le projet d'une «Union pour la Méditerranée» ressemble de moins en moins à la première copie proposée par le président Nicolas Sarkozy. Puisque l'Allemagne ne pouvait concevoir qu'un «proposition commune qui n'exclura personne». Il n'est donc plus question de limiter la coopération aux seuls Etats riverains. Ce «réajustement» n'a eu aucun impact sur les pays de la rive sud qui continuent d'écouter ce débat entre Européens et qui pour la plupart réservent leur réponse à l'après-13 juillet.

N. I.

LES RELATIONS  
COMMERCIALES  
TOUJOURS DOMINÉES  
PAR L'ÉNERGIELe gaz toujours  
et encore...

Sujet récurrent et souvent controversé, la question des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays membres de l'Union européenne continue d'alimenter le débat. Dominées par les produits énergétiques, les relations entre les pays européens et l'Algérie n'ont pas évolué de manière spectaculaire depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association.

L'Algérie continue de vendre essentiellement du gaz à ses partenaires qui, de leur côté, vendent à l'Algérie des biens d'équipements essentiellement. M. Kaisar Hijazin, secrétaire général de la Chambre de commerce Belgique-Luxembourg, en sait quelque chose. Rencontré à l'occasion de la visite à Bruxelles organisée par la Commission européenne au profit de journalistes algériens, M. Hijazin reconnaît que «l'Algérie est un pays très important pour la Belgique. C'est son deuxième partenaire économique parmi les pays arabes» et révèle cependant que «les exportations belges en provenance de l'Algérie sont de l'ordre de 2 milliards d'euros avec une dominance à hauteur de 80% de gaz essentiellement puisque l'Algérie couvre 30%.

La Belgique, quant à elle, exporte pour environ 750 millions d'euros». Interrogé sur son appréciation du climat des affaires en Algérie, il reconnaît qu'une nette amélioration était perçue, notant au passage que les investissements sont cependant freinés par plusieurs facteurs. «Beaucoup d'investisseurs sont intéressés par le marché algérien mais je lance un appel aux pouvoirs publics à qui je dis que pour attirer les investisseurs, il faut un cadre législatif qui protège leurs intérêts.

Les hommes d'affaires ne viendront ni pour vos beaux yeux, ni pour les nôtres. Ils sont à la recherche de leurs intérêts. Ce qui les intéresse, c'est de mener à bien leurs projets. Je parle, bien évidemment, de projets structurants et pas de projets spéculatifs. Il ne s'agit pas d'acheter un bâtiment pour le revendre plus tard. Ça ne crée pas d'emplois ni de croissance», pense le SG de la Chambre de commerce Belgique-Luxembourg qui estime que l'amélioration du climat des affaires n'a pas empêché la persistance de beaucoup de freins.

«L'Algérie est un pays à fort potentiel et intéresse beaucoup d'investisseurs mais souvent le partenariat est freiné par la bureaucratie. Il faut savoir également qu'il n'y a pas encore de zone de libre-échange, les tarifs douaniers sont toujours là, ajoutez à cela la difficulté de circulation des personnes.

Le commerce ne se fait pas que par internet, il faut du contact humain», dit-il, appelant à «assouplir les formalités» pour permettre aux «gens de faire du commerce». Une analyse que partage, en grande partie, M. Benhalima, invité lui aussi à donner son appréciation sur les investissements en Algérie. Très critique, ce dernier considère que travailler en Algérie «c'est la croix et la bannière».

Pour avoir souvent accompagné des investisseurs potentiels, M. Benhalima connaît les problèmes de l'intérieur. Il a longuement parlé des difficultés à ouvrir un compte, de la bureaucratie à tous les niveaux qui tranche avec le discours officiel.

N. I.